

Compte rendu d'activité pour l'année 2013

En 2013 le Conseil d'Administration s'est réuni 9 fois. L'assemblée générale annuelle s'est tenue le samedi 21 juin 2013 à 16h30 Salle du Louvre à Menton. Trois bulletins de 4 pages ont été envoyés aux adhérents.

Les principales interventions de l'ASPONA en 2013 furent :

Projet d'un Hôtel 5 étoiles dans la coulée verte du PIAN à Menton

Depuis son existence, l'ASPONA demande la préservation des rares coulées vertes qui vont de la montagne à la mer et qui existent encore comme à St Roman (Roquebrune) ou Garavan (Menton).

A Garavan l'urbanisation continue du front de mer est cassée par une bande de verdure qui descend du Berceau à l'oliveraie du Pian (parc départemental) et arrive le long du stade Rondelli jusqu'à la promenade du Soleil et à la mer. Monsieur le Maire de Menton a délivré le 8 juillet 2011 un permis pour la construction d'un complexe hôtelier de très grand luxe.

Le juge du Tribunal Administratif, le 14 novembre 2013, a balayé d'un revers de main l'argumentation en faveur de la coulée verte qu'avait défendue l'ASPONA, revenant sur le premier jugement rendu par le même tribunal, en décembre 2011.

L'ASPONA a dû renoncer à faire appel car les enjeux financiers et la menace de devoir verser de lourds dommages et intérêts au promoteur compte-tenu de la nouvelle réglementation n'étaient plus à sa mesure. L'association MHPF Menton Héritage Présent Futur a décidé de faire appel du jugement. Nous lui souhaitons de gagner

Mouillages forains sur les posidonies de Cabbé

Nous continuons de demander qu'il y ait interdiction d'ancrage sur les herbiers et que des corps fixes soient mis en place. Plusieurs lettres ont été envoyées.

Agrément

L'ASPONA a été créée en 1972 et agréée en 1979 par le ministère de l'environnement ce qui lui donne droit à agir sur les problèmes d'environnement dans sa zone d'action. Cet agrément a été remis en cause par un décret du 12 juillet 2011. L'ASPONA a retrouvé son agrément par arrêté préfectoral du 27 mai 2013 après la production d'un dossier très complet.

Chemins

GR 52 portion Monti Castellar, intervention auprès de la mairie de Castellar à propos de travaux illégaux dans une zone non constructible.

Chemin de Menton : Ce chemin relie le vieux village de Roquebrune à Carnolés. Il est parfois étroit et le passage des voitures (non autorisé) est un danger pour les piétons. L'ASPONA a adressé plusieurs courriers au Maire de Roquebrune et au Président du Conseil Général qui gère le plan départemental des chemins mais le dossier n'évolue pas.

Parking aux salettes PSMV

Nous avons longuement étudié le dossier d'enquête du PSMV (Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur du vieux Menton) et nous avons remis un texte au Commissaire Enquêteur. Les modalités compliquées de consultation des pièces du dossier d'enquête publique n'ont pas permis à l'ASPONA d'y contribuer de manière satisfaisante. Néanmoins, plusieurs membres de l'ASPONA ont exposé individuellement leurs réserves.

Aide aux adhérents

Comme chaque année nous avons aidé des adhérents ayant des problèmes d'environnement comme l'installation d'une antenne relais ou la présence d'une décharge sauvage.

Des adhérents du vieux Menton se plaignent des nuisances sonores engendrées par le passage régulier du petit train dans l'étroite rue Longue. Nous avons écrit au Maire

Journée des Associations Menton 7 septembre 2013

Nous avons pu, pour la première fois, avoir un stand dans les jardins Bioves qui a attiré du monde.

Ecoquartier à St Roman Menton Enquête publique

Nous avons analysé le projet et déposé nos remarques au Commissaire Enquêteur

Natura 2000

Nous avons suivi les travaux des sites Natura 2000 Castillon et Vallée du Careï ainsi que celui du Cap Martin. A l'assemblée générale du 21 juin la personne chargée du dossier à la CARF, Mme Isabelle MONVILLE, est venue nous faire un exposé très apprécié.

Antenne relais à Roquebrune

Une solution a été trouvée pour déplacer du Hameau vers le cimetière l'antenne d'un opérateur privé. Par contre, la SNCF veut implanter une antenne à la sortie du tunnel ferroviaire à Carnoles juste au dessus de l'ecoquartier de Roquebrune

Projet d'immeubles dans le vallon de St Roman à Roquebrune

Nous avons étudié les 3 projets exposés à la poste de St Roman et fait une lettre à M le Maire.

Relations suivies avec d'autres associations

Nous entretenons régulièrement des échanges avec CESAM (Caps et Sentiers des Alpes-Maritimes) et le GIR Maralpin. Nous participons aux réunions du GADSECA qui regroupe 26 associations de défenses dans les Alpes Maritimes. Nous avons établi des contacts avec l'association Roya Expansion Nature REN à propos de la Roya dont tout notre système d'approvisionnement en eau potable dépend.

Site de l'ASPONA <http://aspona.free.fr>

Le site est régulièrement mis à jour. On y trouve les dossiers en cours avec de nombreuses photos, des documents de la vie de l'ASPONA (bulletins, compte rendus d'AG, lien sur des émissions télé, histoire de l'Association,) et des dossiers.